

Zones « infra-départementales »

Disciplines concernées :

L0202	Lettres Modernes	L1900	Éducation physique et sportive
L1000	Histoire Géographie	L0422	Anglais

Département des Yvelines (78) - Code départemental : ZRD 078

Zone Nord - 078005ZH

ACHERES
 ANDRESY
 AUBERGENVILLE
 BONNIERES-SUR-SEINE
 BREVAL
 CARRIERES-SUR-SEINE
 CARRIERES-SOUS-POISSY
 CHAMBOURCY
 CHANTELOUP-LES-VIGNES
 CHATOU
 CONFLANS-SAINTE-HONORINE
 CROISSY-SUR-SEINE
 ECQUEVILLY
 EPONE
 FEUCHEROLLES
 GAILLON-SUR-MONTCIENT
 GARGENVILLE
 HOUILLES
 ISSOU
 LA CELLE-SAINT-CLOUD
 LE PECQ
 LE VESINET
 LES MUREAUX
 LIMAY
 MAGNANVILLE
 MAISONS-LAFFITTE
 MANTES-LA-JOLIE
 MANTES-LA-VILLE
 MARLY-LE-ROI
 MAULE
 MEULAN
 MONTESSON
 NOISY-LE-ROI
 POISSY
 PORCHEVILLE
 ROSNY-SUR-SEINE
 SARTROUVILLE
 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
 TRIEL-SUR-SEINE
 VERNEUIL-SUR-SEINE
 VERNUILLET

Zone Sud - 078006ZS

BEYNES
 BOIS D'ARCY
 BONNELLES
 BUC
 CHEVREUSE
 COIGNIERES
 ELANCOURT
 FONTENAY-LE-FLEURY
 GUYANCOURT
 HOUDAN
 JOUARS-PONTCHARTRAIN
 LA QUEUE-LES-YVELINES
 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT
 LE MESNIL-SAINT-DENIS
 LES CLAYES-SOUS-BOIS
 LES ESSARTS-LE-ROI
 MAGNY-LES-HAMEAUX
 MAUREPAS
 MONFORT-L'AMAURY
 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
 ORGERUS
 PLAISIR
 RAMBOUILLET
 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
 SAINT-CYR-L'ECOLE
 TRAPPES
 VELIZY-VILLACOUBLAY
 VERSAILLES
 VILLEPREUX
 VILLIERS-SAINT-FREDERIC
 VIROFLAY
 VOISINS-LE-BRETONNEUX

L'utilisation du vœu ZRE départemental (07804ZH) est possible techniquement mais inopérant dans ces disciplines.

Ex : Le vœu ZRE 07804ZH correspondant au département des Yvelines déclenche une bonification de 30,2 points pour un rapprochement de conjoint contre 150,2 pour le vœu ZRD 078.

Département de l'Essonne (91) - Code départemental : ZRD 091

Zone Ouest - 091008ZC

ARPAJON
 BRETIGNY-SUR-ORGE
 BRIIS-SOUS-FORGES
 BURES-SUR-YVETTE
 CERNY
 DOURDAN
 ETAMPES
 ETRECHY
 GIF-SUR-YVETTE
 GUIGNEVILLE-SUR-ESSONNE
 IGNY
 ITTEVILLE
 LA FERTE-ALAIS
 LA NORVILLE
 LARDY
 LES ULIS
 LIMOURS
 LONGJUMEAU
 MARCOUSSIS
 MAROLLES-EN-HUREPOIX
 MASSY
 LE MEREVILLOIS
 MILLY-LA-FORET
 MONTLHERY
 NOZAY
 OLLAINVILLE
 ORSAY
 PALAISEAU
 SAINT-CHERON
 SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON
 SAINT MICHEL-SUR-ORGE
 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
 SAULX-LES-CHARTREUX
 VERRIERES-LE-BUISSON
 VILLEBON-SUR-YVETTE

Zone Est - 091007ZU

ATHIS-MONS
 BALLANCOURT-SUR-ESSONNE
 BONDOUFLE
 BOUSSY-SAINT-ANTOINE
 BRUNOY
 CHAMPCUEIL
 CHILLY-MAZARIN
 CORBEIL-ESSONNES
 CROSNE
 DRAVEIL
 EPINAY-SUR-ORGE
 EPINAY-SOUS-SENART
 ETIOLLES
 EVRY-COURCOURONNES
 GRIGNY
 JUVISY-SUR-ORGE
 LISSES
 MENNECY
 MONTGERON
 MORANGIS
 MORSANG-SUR-ORGE
 PARAY-VIEILLE-POSTE
 QUINCY-SOUS-SENART
 RIS-ORANGIS
 SAVIGNY-SUR-ORGE
 SOISY-SUR-SEINE
 SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL
 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY
 VIGNEUX-SUR-SEINE
 VILLABE
 VILLEMORISSON-SUR-ORGE
 VIRY-CHATILLON
 YERRES

L'utilisation du vœu ZRE départemental (09194ZU) est possible techniquement mais inopérant dans ces disciplines.

Ex : Le vœu ZRE 09104ZU correspondant au département de l'Essonne déclenche une bonification de 30,2 points pour un rapprochement de conjoint contre 150,2 pour le vœu ZRD 091.

Département des Hauts-de-Seine (92) - Code départemental : ZRD 092

**Département des Hauts de Seine - Zone Nord
092009ZG**

ASNIERES-SUR-SEINE
 BOIS-COLOMBES
 CLICHY
 COLOMBES
 COURBEVOIE
 GENNEVILLIERS
 LA GARENNE-COLOMBES
 LEVALLOIS-PERRET
 NANTERRE
 NEUILLY-SUR-SEINE
 PUTEAUX
 RUEIL-MALMAISON
 SURESNES
 VILLENEUVE-LA-GARENNE

**Département des Hauts de Seine - Zone Sud
092010ZR**

ANTONY
 BAGNEUX
 BOULOGNE-BILLANCOURT
 BOURG-LA-REINE
 CHATENAY-MALABRY
 CHATILLON
 CHAVILLE
 CLAMART
 FONTENAY-AUX-ROSES
 GARCHES
 ISSY-LES-MOULINEAUX
 LE PLESSIS-ROBINSON
 MALAKOFF
 MEUDON
 MONTROUGE
 SCEAUX
 SEVRES
 SAINT-CLOUD
 VANVES
 VAUCRESSON
 VILLE-D'AVRAY

L'utilisation du vœu ZRE départemental (09204ZG) est possible techniquement mais inopérant dans ces disciplines.

Ex : Le vœu ZRE 09204ZG correspondant au département des Hauts-de-Seine déclenche une bonification de 30,2 points pour un rapprochement de conjoint contre 150,2 pour le vœu ZRD 092.

Département du Val d'Oise (95) - Code départemental : ZRD 095

Département du Val d'Oise - Zone Ouest 095012ZV	Département du Val d'Oise - Zone Est 095011ZL
ARGENTEUIL	ARNOUVILLE
AUVERS-SUR-OISE	BEAUCHAMP
BEAUMONT-SUR-OISE	BESSANCOURT
BERNES-SUR-OISE	BOUFFEMONT
BEZONS	DEUIL-LA-BARRE
BRAY-ET-LU	DOMONT
CERGY	EAUBONNE
CHARS	ECOEN
CORMEILLES-EN-PARISIS	ENGHEN-LES-BAINS
COURDIMANCHE	ERMONT
ERAGNY	EZANVILLE
HERBLAY	FOSSES
JOUY-LE-MOUTIER	FRANCONVILLE
L'ISLE ADAM	GARGES-LES-GONESSE
MAGNY-EN-VEXIN	GONESSE
MARINES	GOUSSAINVILLE
MENUCOURT	LE PLESSIS-BOUCHARD
MERIEL	LOUVRES
MERY-SUR-OISE	LUZARCHES
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	MARLY-LA-VILLE
OSNY	MONTMAGNY
PARMAIN	MONTMORENCY
PERSAN	MONTSOULT
PIERRELAYE	SANNOIS
PONTOISE	SARCELLES
SAINT-OUEN-L'AUMONE	SOISY-SOUS-MONTMORENCY
VAUREAL	SAINT-BRICE-SOUS-FORET
VIGNY	SAINT-GRATIEN
	SAINT-LEU-LA-FORET
	SAINT-PRIX
	SAINT-WITZ
	TAVERNY
	VIARMES
	VILLIERS-LE-BEL

L'utilisation du vœu ZRE départemental (09504ZL) est possible techniquement mais inopérant dans ces disciplines.

Ex : Le vœu ZRE 09504ZL correspondant au département de l'Essonne déclenche une bonification de 30,2 points pour un rapprochement de conjoint contre 150,2 pour le vœu ZRD 095.

Zones départementales

Disciplines concernées :

E0030 Éducation	L1500 Sciences physiques
L0100 Philosophie	L1412 SII Ingénierie électrique
L0201 Lettres classiques	L1600 Sciences de la vie et de la terre
L0421 Allemand	L1700 Éducation musicale
L0423 Arabe	L7300 STMS
L0426 Espagnol	L1800 Arts plastiques
L0429 Italien	L8011 Économie et gestion : administration
L1100 Sciences Économiques et Sociales	L8012 Économie et gestion : finance
L1300 Mathématiques	L8013 Économie et gestion : marketing
L1400 Technologie	P0210 Lettres histoire géographie
L6200 Numérique sciences informatiques	

Pour ces disciplines, vous pouvez formuler deux types de vœu sur ZR pour une bonification optimale :

- **Vœu ZRD** : ex ZRD 078 : vous serez affecté sur ZRD Yvelines (*bonifié de 150.2 points pour rapprochement de conjoint ou autorité parentale conjointe et 100 points pour mutation simultanée*)
- **Vœu ZRA** : ex ZRA 25 vous serez affecté sur une des 4 zones ZRD de l'académie (*bonifié de 150.2 points pour rapprochement de conjoint ou autorité parentale conjointe et 100 points pour mutation simultanée*)

Zones de remplacement académique

Pour toutes les autres disciplines que celles citées page 1 & 4 de la présente annexe.

Principales disciplines en Zone académique : ZRA 025*	
Y0011 et Y0012 PSYEN	P0221 Lettres allemand
L0080 Documentation	P0222 Lettres anglais
L0424 Chinois	P0223 Lettres arabe
L0428 Hébreu	P0226 Lettres espagnol
L0430 Japonais	P1315 Math. Sciences physiques
L0432 Polonais	P1400 Technologie
L0433 Portugais	P2200 Génie industriel textiles et cuirs
L0434 Russe	P2243 Cordonnerie
L0600 Langue des signes française	P2400 Génie ind. structures métalliques
L1510 Physique et Electricité Appliquée	P2600 Génie chimique
L1411 Architecture et Construction	P3010 Génie civil construction et économie
L1413 Information et Numérique	P4100 Génie mécanique construction
L1414 Ingénierie Mécanique	P4200 Génie mécanique productique
L6100 Industries graphiques	P4512 Mécanique agricole
L6500 Enseignements artistiques et arts appli	P5100 Génie électrique : électronique
L7100 Biochimie Génie biologique	P6100 Industries graphiques
L7200 Biotechnologie	P6500 Ens. artistiques et arts appliqués
L8031 Economie : info et gestion	P6670 Arts du livre
L8040 Bureautique	P7200 Biotechnologies : santé environnement
L8510 Hotellerie opt. technique et culinaire	P7202 Biotechnologies : génie biologique
L8520 Techn. de service et comm	P7300 STMS
L8530 Hotellerie opt. Tourisme	P8039 Eco Ge Comptabilité
	P8510 Hôtellerie option techniques culinaires
	P8512 Pâtisserie
	P8520 Hôtellerie service et comm.

****Cette liste non exhaustive est donnée à titre indicatif***

Pour toutes ces disciplines, vous pouvez formuler un seul type de vœu sur ZR (ZRA). Ex : le vœu ZRA 025 : vous serez affecté sur la zone affecté sur la zone académique (bonifié de 150,2 points pour un rapprochement de conjoint ou une autorité parentale conjointe ou de 100 points pour une mutation simultanée.

Dans ces disciplines, la procédure d'extension s'applique selon l'ordre suivant :
Tout poste en établissement dans les 4 départements puis seulement ensuite sur la ZR.